NAMUR – MUSIQUE

« Glauque » en final du Concours-circuit

Les cinq Namurois proposent une musique mêlant habilement le rap et l'électro

Glauque, un groupe de rap-électro namurois formé en septembre 2017 est parvenu à se hisser en final du Concours-circuit. Un tremplin particulièrement renommé en Fédération-wallonie Bruxelles.

« Glauque » est un terme qui renvoie à des choses sinistres. C'est aussi le nom d'une teinte de couleur verdâtre, mais surtout, c'est le nom d'un groupe de rap, originaire de Namur, aux sonorités electro. Le moins que l'on puisse dire c'est que les cinq gaillards sont particulièrement prometteurs puisqu'ils ont, après seulement une poignée de concerts, réussi à taper dans l'œil du jury d'expert du Concours-circuit. Un tremplin reconnu depuis 20 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'attache à mettre en lumière des projets musicaux émergents et innovateurs de Wallonie et de Bruxelles. C'est ainsi que sur 270 artistes qui ont posé leur candidature, les 5 Namurois se sont retrouvés dans les 25 lauréats, avant de finalement se qualifier parmi les 5 groupes retenus pour la grande finale du 8 décembre au Botanique (Bruxelles)

Pourtant cette belle aventure tient surtout du hasard.

« *Je n'écoutais pas de rap jusqu'au jour où un ami m'a fait découvrir Orelsan. J'ai ensuite commencé à écrire des textes, mais il m'a fallu du temps avant de l'assumer* », confie Louis, à la base du projet. Ce n'est finalement qu'en septembre 2017 qu'il décide d'habiller musicalement ses textes, en compagnie d'André-Jean. Aaron, Baptiste et Lucas, le frère de Louis, rejoignent quelques mois plus tard le projet pour assurer les premiers concerts. Dès ce moment, plus qu'un chanteur accompagné de ses musiciens, c'est un véritable groupe qui est né.

Aaron, Louis, Lucas, André-Jean et Baptiste ne veulent pas faire un rap banal. © Vincent Lorent

UNE EXPÉRIENCE MUSICALE RICHE

Les membres de ce dernier peuvent d'ailleurs s'appuyer sur de solides bases musicales. En effet, Louis a suivi des cours à l'Académie, Lucas et Baptiste sont diplômés de l'IMEP tandis qu'André-Jean joue également avec le groupe de rock Pale Grey. Mais une question se pose donc. Avec une formation classique, d'où leur vient cette touche électro et leur goût si prononcé pour tous ces synthés et autres instruments électroniques ?

« *Nous avons surtout la volonté de ne pas faire du rap banal qui a déjà été complètement fait et refait* », explique Louis. « *Et puis on se retrouve un peu tous dans cet aspect musical* », commente son frère avant d'ajouter : « *Notre avantage en tant que musiciens c'est que jouer nous demande moins de travail* ». Ainsi, Glauque peut prendre son temps en studio pour trouver ce qui fait son indentité sonore. Mais malgré les heures consacrées à ce processus de création, la scène reste le seul objectif dans leur ligne de mire.

DU COACHING SCÉNIQUE

« *Notre but c'est de présenter le travail fait en studio de manière visuelle et percutante pour le public. Nous avons déjà fait des résidences au Studio des Variétés* (ndlr : structure artistique et pédagogique de la Fédération Wallonie Bruxelles qui coache de jeunes artistes) *et nous travaillons actuellement aux abattoirs de Bomel avec Kaer du groupe Starflam. Grâce à ces coachings, je vois une différence énorme* », se réjouit André-Jean.

Avec tout ce travail, Glauque envisage-t-il déjà un après Concours-circuit ?

« *Nous savons que le concours est un super tremplin qui va nous amener de la visibilité et nous ouvrir quelques portes, mais ce qui compte c'est ce que nous en ferons* », explique Lucas, bien conscient qu'il y aura encore beaucoup de travail a fournir. Aucune échéance n'est fixée à l'heure actuelle concernant la sortie d'un EP, mais un clip arrivera dans les prochaines semaines. Pour le reste, rendez-vous le 8 décembre au Botanique.

V.D.

20002315

***TRIO wahoo ou tatoo, TRIO TV + NET + MOBILE et One :** Smart TV Philips 4K d'une valeur de 599€ offerte ou frais d'activation (50€), frais d'installation (60€) et six réductions de 10€ offerts.
Offre valable pour tout nouvel abonnement d'une durée de 6 mois à un TRIO wahoo ou tatoo, à un TRIO TV + NET + MOBILE ou à One souscrit entre le 20 novembre 2018 et le 28 janvier 2019 inclus. Pour le client qui choisit la Smart TV Philips 4K, l'offre est valable dans la limite des stocks disponibles, avec une durée d'engagement de 24 mois liée à la Smart TV Philips 4K. Des frais d'activation (50€) et ou d'installation (60€) sont dus. Pour le client VOO existant, l'offre est valable uniquement lors de l'ajout du service Internet à sa formule d'abonnement. Offre non valable pour le client ayant résilié son abonnement à l'Internet de VOO dans les 12 mois précédant la souscription du nouvel abonnement ou tout tiers domicilié à la même adresse qu'un tel client. La Smart TV Philips 4K sera livrée personnellement au client, à son domicile en Belgique, moyennant le paiement préalable de la facture relative aux frais dans un délai de 30 jours à dater de la réception de celle-ci. VOO se réserve le droit de supprimer toute promotion si ces conditions ne sont pas respectées et si le paiement n'a pas été réalisé dans ce délai. Pour le client VOO existant qui choisit la réduction de prix, l'offre liée à l'abonnement à un TRIO wahoo, tatoo ou TV + NET + MOBILE est valable uniquement lors de l'ajout d'un service fixe complémentaire à sa formule d'abonnement, alors que l'offre liée à l'abonnement à One est valable lors de l'ajout d'un service fixe ou mobile complémentaire à sa formule d'abonnement. Prix et caractéristiques au 01/11/2018.

VOO
VOUS D'ABORD